



170, rue Principale  
Portneuf-sur-Mer  
(Québec) G0T 1P0

Le 23 octobre 2014.

Madame Lisa Raitt  
Ministre des Transports  
Place de Ville, Tour C, 29<sup>e</sup> étage  
330, rue Sparks  
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

**Objet : Appui au syndicat des travailleurs et travailleuses de Postes Canada**

Madame la Ministre,

Lors de sa séance ordinaire tenue le 8 octobre dernier, le Conseil a adopté la résolution numéro 14-10-6202 portant sur le sujet mentionné en objet. Vous en trouverez une copie certifiée conforme sous le couvert de la présente.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distinguées.

La directrice générale  
et secrétaire-trésorière

*Nancy Roussel*  
Nancy Roussel

c.c. : Monsieur Denis Lemelin, président, STTP  
Monsieur Jonathan Tremblay, député de Charlevoix, Montmorency, Haute-Côte-Nord  
Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des municipalités

p.j.

/AM

Téléphone : (418) 238-2642  
Télécopieur : (418) 238-5319

[muniport@bellnet.ca](mailto:muniport@bellnet.ca)



Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 8 octobre 2014 à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum :

Le maire :

Monsieur Gontran Tremblay

Les conseillers(ères) :

Madame Hélène Tremblay  
Madame Nady Sirois  
Monsieur Yvan Maltais  
Monsieur Louis Emond

**RÉSOLUTION NO. 14-10-6202**

**SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET  
TRAVAILLEUSES DES POSTES/ DEMANDE  
D'APPUI**

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

CONSIDÉRANT QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

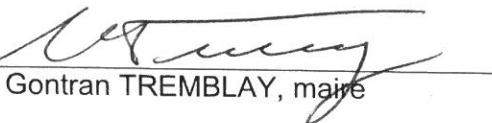
CONSIDÉRANT QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSIDÉRATION, il est proposé par madame Hélène Tremblay et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉ.

  
Gontran TREMBLAY, maire

Je, soussignée, Nancy Roussel, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la présente résolution a été adoptée à une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer le 8 octobre 2014.